



Paris, le 18 février 2016

Francis Rol-Tanguy
Secrétaire Général
Ministères de l'Environnement
et du Logement
Tour Pascal A6 place des Degrés
92800 Puteaux

Nos ref: JH/JH/16033

Objet : Votre boycott de la réunion sur le plan de requalification du 18 février 2016

Monsieur le Secrétaire général,

Aujourd'hui vous avez empêché la tenue d'une réunion de concertation sur le plan de requalification en attaquant et ciblant directement Force Ouvrière. Vous voulez imposer du jour au lendemain des contraintes de représentativité dans les réunions d'échanges. Il s'agit d'un élément nouveau dans les méthodes de dialogue social.

Pour mémoire, en 2015 lors des réunions sur le plan de requalification avec les organisations syndicales représentées en CTM, la délégation FO a toujours été composée des représentants des différents corps concernés. Il n'y a donc rien de nouveau dans nos délégations : Pour FO, ceux qui concertent sur un corps sont des représentants mandatés.

Les 9, 10 et 11 février dernier, lors des CAP SACDD et TSDD, votre administration a annoncé la réunion du 18 février avec les élus des CAP. Ces derniers s'attendaient à recevoir leur convocation pour cette réunion (6 représentants FO pour les SACDD, 4 pour les TSDD)

FO a transmis le nom de ses représentants à cette réunion lundi 15/02 et nous sommes arrivés à 9 jeudi 18/02 matin.

Vos services en compilant le nombre de participants des organisations syndicales a demandé à réduire les délégations pour des problèmes de salles et de tenue des débats.

Pour les raisons suivantes, FO se devait de maintenir un nombre de représentants classique pour ces réunions :

- Le traitement de plusieurs corps dans la même réunion,
- L'absence de modification de l'ordre du jour de la réunion, par exemple en faisant des réunions par filières,
- Le délai par rapport à la réunion avec des participants venant de province.

Lors du CHSCTM la DRH qui présidait cette réunion, adresse un message aux Fédérations le 17/02 à 14H56 veille de la réunion du 18 imposant des délégations à hauteur de nombre de représentant CTM + 1. Ce qui conduit à être un déni de représentativité : certaines organisations syndicales se voient augmentées de 50% et FO pénalisé.

.../...

.../...

Vous auriez pu proposer de séquencer cette réunion pour annoncer plusieurs réunions par filières ce qui aurait été beaucoup plus efficace. Evidement, cela demande du temps pour la concertation ! Vous avez préféré choisir le rapport de force pour éviter le dialogue.

Par ailleurs, votre DRH aurait annoncé à certains représentants d'autres organisations un changement d'ordre du jour le matin même (retrait de certaines filières de la discussion) ces derniers ont donc pu adapter leurs délégations. Cela vous a aussi servi à stigmatiser FO.

Au final, nous comprenons que votre méthode avait pour objectif, d'éviter la concertation sur ce sujet important pour les agents, d'attaquer Force Ouvrière et de tenter de semer la division parmi les organisations syndicales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sincères salutations.

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Hédou', with a stylized flourish at the end.

Jean Hédou